

Avis de constitution

SOCIETE « ALLEMAGNE EXPRESS »

Siège Abidjan marcory rue de la balance, a 35  
metres du restaurant chez tantie alie GFCl, Lot 1050, Ilot  
71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLEMAGNE EXPRESS »

Objet : -BROCANTE (VENTE D'ARTICLES DIVERS EN  
PROVENANCE D'ALLEMAGNE)  
-VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES ET DE  
COMPLEMENTES ALIMENTAIRES  
-VENTE DE PRODUITS DE SANTE ET BIEN-ETRE  
-COMMERCE GENERAL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan marcory rue de la balance, a 35  
metres du restaurant chez tantie alie GFCl, Lot 1050, Ilot

Dirigeant(s) M NENE BI DOHOU SERGE-ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00877 du 30/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05384/GTCA/RC/2024 du 30/01/2024

